

**COMPTE RENDU SUCCINCT****CONSEIL COMMUNAUTAIRE-10 JUILLET 2020- 20h00– SALLE DES GRIOTTONS DE CLUNY****VU POUR ETRE AFFICHE CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L2121-25 DU C.G.C.T.**

Le dix juillet deux mil vingt, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Clunisois, régulièrement convoqué, s'est réuni à 20h00 à la salle des Griottons de Cluny, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de M. Charles DECONFIN, doyen d'âge et de M Jean-Luc DELPEUCH, Président installé.

**Etaient présents (58)** : Edith LEGRAND – Christophe GUITTAT – Jean-François FARENC – Christophe PARAT – Bernard FROUX – Michel LABARRE – Philippe BERTRAND – Pierre NUGUES – Armand LAGROST – Julien PLASSIARD – Josette DESCHANEL – Marie FAUVET – Jean-Luc DELPEUCH – Frédérique MARBACH – Jacques BORZYCKI – Catherine NEVE – Claude GRILLET – Elisabeth LEMONON – Haggai HES – Marie-Hélène BOITIER- Jacques CHEVALIER – Aline VUE – Pascal CRANGA – Régine GEOFFROY (sauf rapports 3 à 9) – Bernard ROULON – Colette ROLLAND – Jean-François DEMONGEOT – Paul GALLAND – Guy PONCEY – Aymar DE CAMAS – Robert PERROUSSET – Patrice GOBIN – Armand ROY – Patrick TAUPENOT (sup.) – Jean-Pierre EMORINE – Jocelyne MOLLET – Gérard SCHALL – François BONNETAIN – Laurent ENGEL – Jean-Pierre MAURICE – Jean-Marc BONIN (sup.) - Jean-Marc CHEVALIER – Blandine PRIEUR – Jacqueline LEONARD – LARIVE – Patrick GIVRY – Catherine BERTRAND – Gilles BURTEAU – Alain MALDEREZ – Alain DOUARD – Michèle METRAL- Charles DECONFIN – Thierry DEMAIZIERE – Pierre AVENAS – Marie-Thérèse GERARD – Jean-Marc BERTRAND – Joël BERNARD (sup.) – Philippe BORDET – Alain-Marie TROCHARD.

**Procurator(s) (2)** : Gérard LEBAUT (St Marcellin de Cray) donne pouvoir à Thierry DEMAIZIERE - Christian MORELLI (Joncy) donne pouvoir à Jean-Pierre EMORINE

**Etai(ent) absent(s) (2)** : Virginie LOGEROT - Sylvain CHOPIN

**Etai(ent) excusé(s) (1)** : Gérard LEBAUT - Christian MORELLI - Daniel GELIN (avec suppléant) - Alain DE JAVEL (avec suppléant) - Serge MARSOVIQUE (avec suppléant)

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Claude GRILLET

**PERSONNEL TECHNIQUE** : Déborah CRETENET – Fanny LOREAUD – Carole TISSIER

**NOMBRE DE SUFFRAGES EXPRIMES** : 60

**La séance est ouverte à** : 20h15

**La séance est levée à** : 23h50

**RELEVES DE DECISIONS****Rapport n°1 : Désignation secrétaire de séance**

Le conseil communautaire, à l'unanimité, nomme M. Claude GRILLET comme secrétaire de séance.

Nombre de votes exprimés : 60 Pour : 60

Contre :

Abstentions :

**Rapport n°2 : Mise en place du bureau de vote – Election du Président – Détermination du nombre de Vice-Présidents et conseillers délégués - Elections des Vice-Présidents et conseillers délégués**

M. Charles DECONFIN, commune de Saint André le Désert, doyen d'âge, se voit attribuer la Présidence provisoire et fait procéder à l'élection du Président.

**Mise en place du bureau de vote**

Il est proposé au Conseil de désigner les membres du bureau de vote, qui doit être composé à minima de deux assesseurs et d'un secrétaire qui procéderont au dépouillement des bulletins et au comptage des voix.

Assesseur 1 : Marie Hélène BOITIER

Assesseur 2 : Frédérique MARBACH

Secrétaire : Pascal CRANGA

**Election du Président****Ont obtenu**

Jean-Luc DELPEUCH 45 voix

Elisabeth LEMONON 2 voix

Marie FAUVET 1 voix

Philippe BORDET 1 voix

**M. Jean-Luc DELPEUCH** ayant obtenu la majorité légale a été proclamé Président et a été immédiatement installé.

## **DETERMINATION DU NOMBRE DE VICE-PRESIDENTS**

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de

- Fixer à 13 le nombre de vice-présidents,
- Fixer à 3 le nombre des autres membres du Bureau, outre le président et les vice-présidents,
- Autoriser le Président à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

## **ELECTION DES VICE-PRESIDENTS**

Il convient donc de procéder successivement à l'élection de chacun des membres du Bureau, et en l'occurrence, des vice-présidents, au scrutin uninominal à trois tours et donc de procéder à une élection poste par poste.

Il est procédé, dans ce cadre-là et selon ces modalités, scrutin uninominal à trois tours, aux opérations de vote, dont les résultats figurent en annexe au procès-verbal d'élection.

Après le bon déroulé des opérations de vote et compte tenu des résultats du scrutin, comptabilise:

### **Pour le poste de 1er vice-président:**

- 49 suffrages exprimés pour Christophe PARAT
- 1 suffrage exprimé pour Elisabeth LEMONON
- 1 suffrage exprimé pour Edith LEGRAND

### **Pour le poste de 2ème vice-président:**

- 54 suffrages exprimés pour Elisabeth LEMONON

### **Pour le poste de 3ème vice-président:**

- 47 suffrages exprimés pour François BONNETAIN
- 1 suffrage exprimé pour Aline VUE
- 1 suffrage exprimé pour Philippe BORDET

### **Pour le poste de 4ème vice-président:**

- 49 suffrages exprimés pour Aline VUE

### **Pour le poste de 5ème vice-président:**

- 46 suffrages exprimés pour Alain MALDEREZ
- 1 suffrage exprimé pour Aline VUE

### **Pour le poste de 6ème vice-président:**

- 51 suffrages exprimés pour Jocelyne MOLLET

### **Pour le poste de 7ème vice-président:**

- 46 suffrages exprimés pour Christian MORELLI

### **Pour le poste de 8ème vice-président:**

- 45 suffrages exprimés pour Marie FAUVET

### **Pour le poste de 9ème vice-président:**

- 51 suffrages exprimés pour Jean-François FARENC
- 1 suffrage exprimé pour Catherine NEVE
- 1 suffrage exprimé pour Philippe BORDET

### **Pour le poste de 10ème vice-président:**

- 44 suffrages exprimés pour Frédérique MARBACH
- 1 suffrage exprimé pour Jean-Pierre MAURICE

### **Pour le poste de 11ème vice-président:**

- 44 suffrages exprimés pour Thierry DEMAIZIERE
- 13 suffrages exprimés pour Jean-François DEMONGEOT
- 1 suffrage exprimé pour Philippe BORDET

**Pour le poste de 12ème vice-président:**

- 45 suffrages exprimés pour Marie-Hélène BOITIER
- 1 suffrage exprimé pour Edith LEGRAND

**Pour le poste de 13ème vice-président:**

- 50 suffrages exprimés pour Daniel GELIN
- 1 suffrage exprimé pour Philippe BORDET

**ELECTION DES AUTRES MEMBRES DU BUREAU**

**Pour le poste de 1<sup>er</sup> conseiller-délégué:**

- 49 suffrages exprimés pour Edith LEGRAND
- 1 suffrage exprimé pour Philippe BORDET
- 1 suffrage exprimé pour Daniel GELIN
- 1 suffrage exprimé pour Haggai HES

**Pour le poste de 2<sup>ème</sup> conseiller-délégué:**

- 43 suffrages exprimés pour Haggai HES
- 2 suffrages exprimés pour Edith LEGRAND

**Pour le poste de 3<sup>ème</sup> conseiller-délégué:**

- 43 suffrages exprimés pour Catherine NEVE
- 2 suffrages exprimés pour Haggai HES
- 1 suffrage exprimé pour Philippe BORDET

**Le conseil communautaire proclame les conseillers communautaires suivants élus :**

M. Christophe PARAT en qualité de 1<sup>er</sup> Vice-Président  
Mme Elisabeth LEMONON en qualité de 2<sup>ème</sup> Vice-Président  
M. François BONNETAIN en qualité de 3<sup>ème</sup> Vice-Président  
Mme Aline VUE en qualité de 4<sup>ème</sup> Vice-Président  
M. Alain MALDEREZ en qualité de 5<sup>ème</sup> Vice-Président  
Mme Jocelyne MOLLET en qualité de 6<sup>ème</sup> Vice-Président  
M. Christian MORELLI en qualité de 7<sup>ème</sup> Vice-Président  
Mme Marie-FAUVET en qualité de 8<sup>ème</sup> Vice-président  
M. Jean-François FARENC en qualité de 9<sup>ème</sup> Vice-président  
Mme Frédérique MARBACH en qualité de 10<sup>ème</sup> Vice-président  
M. Thierry DEMAIZIERE en qualité de 11<sup>ème</sup> Vice-Président  
Mme Marie-Hélène BOITIER en qualité de 12<sup>ème</sup> Vice-Président  
M. Daniel GELIN en qualité de 13<sup>ème</sup> Vice-Président

Mme Edith LEGRAND en qualité de 1<sup>er</sup> conseiller délégué  
M. Haggai HES en qualité de 2<sup>ème</sup> conseiller délégué  
Mme Catherine NEVE en qualité de 3<sup>ème</sup> conseiller délégué

- **Installe lesdits conseillers communautaires élus en qualité de Vice-président dans l'ordre du tableau tel que susvisé.**

**RAPPORT N°3 – Délégations du président**

Vu l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales (CGCT) qui prévoit que « le président, les vice-présidents ayant reçu délégation ou le bureau dans son ensemble » peuvent recevoir délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant à l'exception :

1. du vote du budget, de l'institution et de la fixation des taux ou tarifs des taxes ou redevances ;
2. de l'approbation du compte administratif ;
3. des dispositions à caractère budgétaire prises par un établissement public de coopération intercommunale à la suite d'une mise en demeure intervenue en application de l'article L.1612-15 ;
4. des décisions relatives aux modifications des conditions initiales de composition, de fonctionnement et de durée de l'établissement public de coopération intercommunale ;
5. de l'adhésion de l'établissement à un établissement public ;
6. de la délégation de la gestion d'un service public ;

7. des dispositions portant orientation en matière d'aménagement de l'espace communautaire, d'équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire et de politique de la ville.

Lors de chaque réunion de l'organe délibérant, le Président rend compte des travaux du bureau et des attributions exercées par délégation de l'organe délibérant.

Considérant qu'il revient au conseil communautaire de définir l'étendue des délégations consenties en application de l'article L 5211-10 du CGCT, il est proposé de donner délégation au Président, pour la durée de son mandat pour prendre toute décision concernant les domaines ci-après :

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité (moins 1 abstention), décide de :**

**- donner délégation au Président en application de l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales pour :**

1 - Négociation et passation de l'ensemble des contrats et conventions en cours dont les signataires demanderaient la signature d'un avenant au motif unique de changement de l'entité juridique de l'intercommunalité et de l'évolution de son périmètre,

2 - Préparation, passation, exécution et règlement des marchés d'un montant inférieur à 30 000 € H.T., ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5 %, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

3 - Aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros,

4 - Règlement des conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules de la communauté de communes à concurrence de 3 000 €,

5 - Passer des contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes,

6 - Intenter au nom de l'intercommunalité les actions en justice et de défendre l'intercommunalité dans les actions intentées contre elle, dans les cas de référé, devant tout juge : référé conservatoire, référé instruction, référé suspension, référé expertise dans le cadre des marchés publics etc.

7 - Ester en justice pour la durée du mandat, tant en défense qu'en recours, pour tout contentieux intéressant la communauté de communes.

8 - Fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires d'avocats, notaires, huissiers de justice et experts,

9 - Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas 5 ans,

10 - Autoriser le président à déposer des demandes de subventions auprès des partenaires en amont d'une validation du conseil communautaire, lorsque les contraintes l'exigent.

11 - Donner délégation au Président, en application de l'article L5211-10 du CGCT pour la création et la modification de régie comptable nécessaires au fonctionnement des services intercommunaux

Conformément aux dispositions du CGCT, le Président doit rendre compte, à chacune des réunions obligatoires, des décisions prises dans le cadre des délégations consenties.

En cas d'empêchement du président, les décisions à prendre dans les matières déléguées reviennent de plein droit à l'assemblée délibérante. (cf. article L. 2122-23 du CGCT).

Nombre de votes exprimés : 60 - Pour : 59

Contre :

Abstentions : 1

#### **RAPPORT N°4 – Délégations des vice-présidents et des conseillers délégués**

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de définir les délégations des vice-présidences, sur proposition du Président élu, comme suit :

1 <sup>er</sup> Vice-Président	Finances et mutualisation
2 <sup>e</sup> Vice-Président	Enfance – Familles et jeunesse
3 <sup>e</sup> Vice-Président	Agriculture – Alimentation – Forêt et biodiversité
4 <sup>e</sup> Vice-Président	Climat et énergie
5 <sup>e</sup> Vice-Président	Communication et numérique
6 <sup>e</sup> Vice-Président	Enseignements artistiques et bibliothèques
7 <sup>e</sup> Vice-Président -2 <sup>ème</sup> conseiller délégué	Mobilité et voirie
8 <sup>e</sup> Vice-Président	Economie – emploi – Maison de Services Au Public (MSAP)
9 <sup>e</sup> Vice-Président - 3 <sup>ème</sup> conseiller délégué	Aménagement de l'espace et habitat
10 <sup>e</sup> Vice-Président	Tourisme – accueil et événementiel
11 <sup>e</sup> Vice-Président	Gestion des déchets
12 <sup>e</sup> Vice-Président - 1 <sup>er</sup> Conseiller délégué	Péri-scolaire – sports – piscine et équipements sportifs
13 <sup>e</sup> Vice-Président	Gestion des milieux aquatiques, prévention des inondations et assainissement

Nombre de votes exprimés : 60 - Pour : 60

Contre :

Abstentions :

## RAPPORT N°5 – Indemnités des élus

Le conseil communautaire a adopté le régime indemnitaire applicable aux élus locaux de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) doté d'une fiscalité propre et dénommé communauté de communes du Clunais :

Président – 9,90 % de l'Indice Brut Majoré 1027 soit 20,30% de l'indemnité légale  
 Vice-Présidents – 9,90 % de l'Indice Brut Majoré 1027 soit 47,98 % de l'indemnité légale  
 Conseillers délégués – 9,90 % de l'Indice Brut Majoré 1027, soit 47,98 % de l'indemnité légale

Nombre de votes exprimés : 60 - Pour : 59

Contre :

Abstentions : 1

## RAPPORT N°6 – Détermination des commissions internes de la CC du Clunais

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de créer les 13 commissions thématiques intercommunales suivantes :

- Finances et mutualisation
- Enfance – Familles et jeunesse
- Agriculture – Alimentation – Forêt et Biodiversité
- Climat et énergie
- Communication et numérique
- Enseignements artistiques et bibliothèques
- Mobilité et voirie
- Economie – Emploi et Maison de Services Au Public (MSAP)
- Aménagement de l'espace et habitat
- Tourisme, accueil et évènementiel
- Gestion des déchets
- Péri-scolaire – Sports – Piscine et équipements sportifs
- Gestion des milieux aquatiques, prévention des inondations et assainissement

Nombre de votes exprimés : 60 - Pour : 60

Contre :

Abstentions :

## RAPPORT N°7 – Approbation du procès-verbal du 09 mars 2020

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'approuver le procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire du 09 mars 2020.

Nombre de votes exprimés : 60 - Pour : 60

Contre :

Abstentions :

## RAPPORT N°8 – Modification lieu prochain conseil communautaire

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de valider le choix de la commune de Joncy pour lieu du prochain conseil communautaire qui se tiendra le 27 juillet à 18h.

Nombre de votes exprimés : 60

Pour : 60

Contre :

Abstentions :

## RAPPORT N°9 : Désignation des délégués au SIRTOM de la Vallée de la Grosne

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de valider la liste des délégués SIRTOM comme indiqué ci-dessous.

<b>AMEUGNY</b>	Titulaires
	COMTE Emilie
	FOUCHARD Bernadette
	Suppléant
<b>BERGESSERIN</b>	SIVIGNON Séverine
	Titulaires
	BERGERY Thierry
	BAUDIN Philippe
<b>BERZE LE CHATEL</b>	Suppléant
	LEAL Fernande
	Titulaires
	AUGOYARD Sylvaine
<b>BLANOT</b>	BETHERY Eloïse
	Suppléant
	JACQUART Marie

<b>BONNAY</b>	Titulaires
	BRAY Mélanie
	ROUSSEAU Mathile
	Suppléant
<b>BRAY</b>	GILLERON Nicole
	Titulaires
	PARAT Christophe
	BLOT Yves
<b>BUFFIERES</b>	Suppléant
	METRAT Bernard
	Titulaires
	FROUX Bernard
<b>BURZY</b>	LEHY Anne
	Suppléant
	LAUGERETTE Carine
<b>CHATEAU</b>	Titulaires
	MATHONNIERE Henri

<b>BURZY</b>	JARRIGE Florence
	Suppléant
	BERGER Patrick
	Titulaires
<b>CHATEAU</b>	MOREY Marie-Line
	MARCHANDIAU Jérôme
	Suppléant
	DRIESSEN Adrien
<b>CHERIZET</b>	Titulaires
	CREUTZ Claudie
	NUGUES Pierre
	Suppléant
<b>CHATEAU</b>	SAINT-JEAN Laurence
	Titulaires
	LAGROST Armand
<b>CHERIZET</b>	FAUQUETTE Alain

	Suppléant
	DESBRIERES Dominique
<b>CHEVAGNY SUR GUYE</b>	Titulaires
	MAZOYER Patrick
	CHAMPEAUX Danielle
	Suppléant
	CLEMENT Sylvie
<b>CHIDDES</b>	Titulaires
	DESCHANEL Josette
	GREA Sandrine
	Suppléant
	ROUX Jacques
<b>CHISSEY LES MACON</b>	Titulaires
	GIBBE Aurore
	FILIFE Yohan
	Suppléant
	GARRET Damien
<b>CLUNY</b>	Titulaires
	Suppléant
<b>CORTAMBERT</b>	Titulaires
	CHASSY Pascale
	RAVIER Sandrine
	Suppléant
	BLAUDEZ Chantal
<b>CORTEVAIX</b>	Titulaires
	HEITZMAN Evelyne
	ALLEX Ghislaine
	Suppléant
	LEGUA-HARDEL Ludovic
<b>CURTIL SOUS BUFFIERES</b>	Titulaires
	REYMONDON Denis
	MORENO Valérie
	Suppléant
	GIL Olivier
<b>DONZY LE PERTUIS</b>	Titulaires
	KUENTZ Emmanuel
	BILLET Serge
	Suppléant
	FOREST Valentin
<b>FLAGY</b>	Titulaires
	ALEXANDRE Patrick
	BOUILLIN Serge
	Suppléant
	CHAUVET Samuel
<b>JALOGNY</b>	Titulaires
	TAUPENOT Patrick
	JAQUES Annick
	Suppléant
	AUBLANC Bernadette
<b>JONCY</b>	Titulaires
	PAMART Valérie
	MALFONDET Jean-Paul

	Suppléant
	BOUSSIER Bernard
<b>LA GUICHE</b>	Titulaires
	SIMONNOT Pierre
	LAROCHE Alain
	Suppléant
	DECERLE Anthony
<b>LA VINEUSE SUR FREGANDE</b>	Titulaires
	BLANCHARD Philippe
	GUEUGNON Didier
	Suppléant
	CHEMLA Myriam
<b>LOURNAND</b>	Titulaires
	LEGER Cyrille
	MAURIN Florent
	Suppléant
	PEY REGAD PELLAGRU Gisèle
<b>MASSILLY</b>	Titulaires
	CUCHE Priscille
	JAMKA GAIAO
	Suppléant
	JEHAN Pascal
<b>MAZILLE</b>	Titulaires
	CHEVALIER Jean-Marc
	ROUGEOT Jean-Paul
	Suppléant
	WOOG Laurent
<b>PASSY</b>	Titulaires
	PRIEUR Marie-Blandine
	FEVRIER Marie-Pierre
	Suppléant
	BOBILLOT Jean-Paul
<b>PRESSY SOUS DONDIN</b>	Titulaires
	LEONARD Daniel
	LAUTISSIER Bernard
	Suppléant
	LEVEQUE Jean-François
<b>SAILLY</b>	Titulaires
	GIVRY Patrick
	KLEISEN Jacqueline
	Suppléant
	LIODENOT Christophe
<b>SALORNAY SUR GUYE</b>	Titulaires
	MOREAU Didier
	COLLIN Thomas
	Suppléant
	BAILLY Monique
<b>ST ANDRE LE DESERT</b>	Titulaires
	DUSSABLY Françoise
	DURY Béatrice
	Suppléant
	MARTIN Christelle
<b>SAINT CLEMENT SUR GUYE</b>	Titulaires
	DEMAIZIERE Thierry
	SOUFFLET Bruno

	Suppléant
	VALACCI Nicolas
<b>SAINT HURUGE</b>	Titulaires
	AVENAS Pierre
	TISSIER Joseph
	Suppléant
	MONCHANIN Jean-Christophe
<b>SAINT MARCELIN DE CRAY</b>	Titulaires
	LEBAUT Gérard
	DESSOLIN Serge
	Suppléant
	POUILLIEUTE Gérald
<b>SAINT MARTIN DE SALENCEY</b>	Titulaires
	GARCON Véronique
	GERARD Marie-Thérèse
	Suppléant
	COMTE Thierry
<b>ST MARTIN LA PATROUILLE</b>	Titulaires
	MILLET David
	LACOTE Francis
	Suppléant
	BERTRAND Jean-Marc
<b>SAINT VINCENT DES PRES</b>	Titulaires
	CENDRE Virginie
	JAGER Barbara
	Suppléant
	SAUREL Véronique
<b>SAINT-YTHAIRE</b>	Titulaires
	Suppléant
<b>SAINTE CECILE</b>	Titulaires
	FAILLAT Martine
	MYAD Danièle
	Suppléant
	HAMELIN Denys
<b>SIGY LE CHATEL</b>	Titulaires
	FUMET Emmanuelle
	DARNAND Dominique
	Suppléant
	BEAUMIER Jacques
<b>SIVIGNON</b>	Titulaires
	PELLETIER Robert
	CASTELAIN Virginie
	Suppléant
	METRAL Michèle
<b>TAIZE</b>	Titulaires
	TROCHARD Alain
	MEIRELES Noé
	Suppléant
	BOUILLIN Kiki